

LE COÛT DU LIBRE ACCÈS DANS LE CAS DU MODÈLE HYBRIDE

Caroline COLLETTE

Responsable scientifique, Université de Liège – Bibliothèque des Sciences et Techniques

Le mouvement du libre accès prône un modèle de communication garantissant un accès libre et universel aux résultats de la recherche. Dans ce contexte, des éditeurs de revues "traditionnelles" proposent aux auteurs de payer des frais afin que leur article soit directement en accès libre. Ce nouveau modèle d'accès à l'information dénommé "optional open access fee", s'est fortement développé l'année dernière. Cet article présente ce nouveau schéma de publication et par un calcul simple essaye de comparer le coût d'accès à l'information suivant ce modèle et celui de l'accès par abonnement institutionnel. Les informations utilisées pour réaliser cette estimation sont basées sur des données provenant de l'Université de Liège.

De beweging die Open Access promoot, prijst een communicatiemodel aan dat een vrije en universele toegang tot onderzoeksresultaten garandeert. Uitgevers van "traditionele" tijdschriften stellen dan ook voor aan auteurs om, tegen betaling van kosten, een artikel rechtstreeks in Open Access te publiceren. Dit nieuwe toegangsmodel, de "Optional Open Access Fee", heeft zich het afgelopen jaar sterk ontwikkeld en wordt in dit artikel toegelicht. Via een eenvoudige kostenberekening worden de kosten die aan dit publicatieschema verbonden zijn, vergeleken met de kosten van een institutioneel abonnement. De onderliggende gegevens voor deze berekening komen van de Universiteit van Luik.

Le mouvement du libre accès

Le libre accès (Open Access) s'inscrit dans un contexte de recherche d'alternatives au mode de communication scientifique traditionnel. Celui-ci consiste à publier ses résultats de recherche chez un éditeur, qui devient propriétaire des droits d'auteur. Une fois le document publié, l'utilisateur final doit payer pour avoir accès à l'information scientifique en souscrivant à un abonnement annuel à la revue. Différents facteurs motivent la recherche d'alternatives au modèle traditionnel de publication et d'accès à l'information. Le premier facteur concerne la crise financière des institutions de recherche dont les budgets ne peuvent plus suivre l'augmentation croissante des prix d'abonnement aux périodiques imposée par les éditeurs commerciaux. D'autre part, le mode de publication traditionnel apparaît lent en comparaison d'autres systèmes de diffusion d'information tels que les systèmes de diffusion rapide de l'information comme les serveurs de documents électroniques centrés sur un domaine de recherche (ex : arXiv.org [1], Cogprints [2], PubMed Central [3],...). Dans ce contexte s'est développé le mouvement du libre accès dit "Open Access" qui prône un modèle de communication scientifique garantissant un accès libre et universel aux résultats de la recherche. Selon ce modèle de communication, l'utilisateur final n'a plus à payer pour accéder aux résultats de la recherche [4].

Le mouvement du libre accès a généré différentes prises de position qui ont mené notamment à l'émergence des articles de revues en libre accès. C'est principalement dans le domaine des sciences de la vie que sont apparues les premières

initiatives. En effet dans ce domaine scientifique, suite au mouvement de pétition nommé "Public Library of Science (PloS)" [5] (2000) et aux recommandations du "National Institute of Health (NIH)" [6] (2005), de nombreux articles sont accessibles en libre accès six à vingt-quatre mois après la date de publication chez l'éditeur [7,8].

D'autres ont essayé de développer un nouveau système économique de publication où les frais de la publication sont pris en charge par celui qui la publie. Les articles au format électronique sont ensuite directement en accès libre. C'est le modèle suivi par BioMed Central [9], système d'édition indépendant créé en 1999 qui permet la publication au format électronique d'articles (avec processus de 'peer-review') directement accessibles gratuitement par Internet. Le coût de la publication est pris en charge par l'institution sous forme d'adhésion prépayée qui donne le droit à la publication d'un nombre maximum d'articles par institution [10]. Ce modèle de publication est également suivi par de nouvelles revues exclusivement électroniques dont la revue "New Journal of Physics" lancée par l'éditeur "Institute of Physics (IoP)" en 1999 [11] et les revues "PloS (Public Library of Science)" [12, 13] lancées en 2003 par une association sans but lucratif nommée PLoS.

Lancement du périodique "hybride"

L'ampleur prise par le mouvement du libre accès [14] incite les éditeurs de publications traditionnelles à proposer à leurs auteurs un modèle de publication en libre accès. Dans ce modèle, lorsque l'article est accepté pour publication, l'(es) auteur(s) a(ont) l'option de payer des frais ("op-

tional open access fee") pour le libre accès de l'article via le site de l'éditeur. L'éditeur conserve toutefois son système d'abonnement qui donne accès à tous les articles publiés dans la revue, dans ce cas de figure on parle de modèle hybride de publication en accès libre. Les premiers essais ont d'abord porté sur des titres de revues choisis comme le "Nucleic Acids Research Open Access experiment" lancé en 2003 par l'éditeur "Oxford University Press" [15] et la version hybride des "Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America (PNAS)" lancée en 2004 par la "US National Academy of Sciences" [16]. En 2005, "Oxford University Press" a étendu les titres des revues scientifiques pour lesquels cette option existe [17]. La même année, l'éditeur "American Institute of Physics" a tenté l'essai avec trois de ses titres [18].

Physical Society" [24], la "Royal Society" [25], le "British Medical Journal Publishing Group" [26], et l' "American Chemical Society" [27] lancent ou étendent également leur programme d'option de publication en libre accès.

Le tableau 1 reprend les éditeurs recensés début octobre 2006 comme présentant ou annonçant l'option de publication en accès libre. Même si le concept proposé par ces différents éditeurs semble le même, les conditions offertes peuvent être toutefois assez différentes. Le tableau 1 montre les frais payés par les auteurs pour les éditeurs¹ qui proposent cette option, celles-ci pouvant varier fortement (de 750 € à 3000 €/article). Il est à noter également que pour une majorité de revues dans le domaine des sciences de la vie ou pour des auteurs subsidiés par le National Institute of Health (NIH), les articles sont en général automatiquement accessibles librement après six

Tab. 1 : Nom des différents éditeurs recensés² comme proposant l' "optional open access model", les titres qui suivent cette option et les frais demandés aux auteurs

Nom éditeur	Titres hybrides OAI	Coût (HTVA) à charge de l'auteur
Oxford University Press	Sélection de titres en sciences biomédicales (45)	750 €/article si abonnement institutionnel 1500 €/ article si pas d'abonnement institutionnel
US National Academy of Sciences	Proceedings of the National Academy of Sciences	1000 \$/article
American Physical Society	Tous les titres de l'éditeur	975 \$/article 1300 \$/article pour Physical Review Letters
American Institute of Physics	Sélection de titres (8)	1800 \$/article ou 1500\$/article suivant titre
Institute of Physics	New Journal of Physics Environmental Research Letters	870 €/article 1450 €/article
Royal Society Publishing	Proceedings of the Royal Society A,B Philosophical Transactions of the Royal Society A,B	370 \$/page 550 \$/page
Springer Verlag	Tous les titres de l'éditeur	3000 \$/article
John Wiley & Sons	Sélection de titres en sciences biomédicales (45)	3000 \$/article
Elsevier	Sélection de titres en physique nucléaire (6)	3000 €/article
Blackwell	Tous les titres de l'éditeur	1850 €/article
Taylor & Francis	175 titres en Chimie, Mathématique et Physique	3100 \$/article
American Chemical Society	Tous les titres de l'éditeur	3000 \$/article (si pas abonnement institutionnel, ni membre ACS). 2000 \$/article (si abonnement institutionnel, mais pas membre ACS). 1500 \$/article (si pas abonnement institutionnel, mais membre ACS) 1000 \$/article (si abonnement institutionnel et membre ACS).

En 2006, on assiste à une explosion de ce type d'initiative chez les éditeurs. En effet, des éditeurs multidisciplinaires comme Springer [19], John Wiley & Sons [20], Blackwell [21], Elsevier [22] et Taylor & Francis [23] proposent leur système d' "optional open access model" pour une sélection de titres ou l'ensemble de leurs titres. Des éditeurs spécialisés comme l'"American

à vingt-quatre mois d'embargo [7,8]. Dans ce cas, les auteurs payent la charge juste pour la durée de l'embargo. Chez les autres éditeurs, les auteurs payent la charge pour un accès à durée illimitée.

Les politiques des éditeurs envers l'auto-archivage [28] peuvent également varier (pas

d'autorisation d'auto-archivage ou bien possibilité d'auto-archivage avec ou sans embargo). Dans le cas de l'éditeur "American Chemical Society" qui ne permet pas l'auto-archivage, le paiement de la charge (AuthorChoice Open Access option) est le seul moyen pour l'auteur que son article soit en libre accès. Pour les autres éditeurs (repris dans le tableau 1) dont l'auto-archivage est permis sous différentes conditions, les auteurs ont aussi cette option de mettre leur article en libre accès.

La politique des éditeurs envers la cession des droits d'auteur varie. Dans le modèle de publication traditionnel, l'éditeur devient par contrat propriétaire des droits d'auteur pour tout article publié. Au niveau du modèle hybride de publication en accès libre, l'éditeur va-t-il changer sa politique vis-à-vis des droits d'auteur ?

Le phénomène est récent. Toutefois des chiffres sur le pourcentage d'auteurs qui participent à ce nouveau modèle ont été donnés par les éditeurs qui se sont lancés en premier lieu dans ce modèle hybride de publication en libre accès. Dans un article publié dans "PloS Biology" [29] concernant l'influence de l'accès libre sur le taux de citation des articles, l'auteur, qui utilise le cas de la revue "PNAS", donne un pourcentage de 14,2% d'articles (sur les 1492 articles publiés entre début juin 2004 et fin décembre 2004) dont les auteurs ont suivi l'option de l'accès libre. Dans un communiqué public de l'éditeur "Oxford University Press" [30], il est annoncé qu'en juillet 2005, pour les 21 titres de périodiques qui offrent l'option de l'accès libre (Oxford Open Option), en moyenne 9% des auteurs ont choisi cette option. Il est toutefois signalé que pour chacun des 21 titres de périodiques, le pourcentage pouvait varier de 5% à 17% suivant les titres.

"Double charge business model"

Avec cette possibilité d'option pour les auteurs, les éditeurs ne prennent pas de risques financiers car ils ont toujours les recettes liées aux abonnements. De plus si certains auteurs/laboratoires décident de payer les frais pour qu'un article soit directement en accès libre, il y a double recette pour l'éditeur, ce qu'on a nommé le "double charge business model" [31]. Si ce système de libre accès direct prend son envol et que les institutions académiques et centres de recherche décident de se désabonner massivement, les éditeurs recevront encore les frais payés par les auteurs. Par contre, ils recevront un double paiement si l'institution académique ou le centre de recherche paye un abonnement institutionnel à la revue. En étant opti-

miste, on peut espérer que ce double paiement ne devrait durer que pendant une période de transition. Après cette période, si grâce à l'engouement des auteurs/laboratoires pour ce système ou en raison de décisions politiques, la majorité des articles sont directement en accès libre, alors les bibliothèques pourront se désabonner. Mais si on suit ce nouveau modèle, le coût de l'accès à l'information sera-t-il moins cher pour les institutions académiques et centres de recherche que le modèle d'accès à l'information par abonnement?

Évaluation du coût de l'accès à l'information dans le cas de l' "optional open access fee"

La méthodologie suivie pour estimer le coût de la publication selon le modèle de l' "optional open access fee", est de calculer en premier lieu le coût moyen par an que devraient payer les laboratoires/centres de recherche de l'Université de Liège pour l'"optional open access fee" de chaque article publié pour des titres de revues choisis³ dans les domaines de la chimie, de la physique et des sciences de la vie puis de comparer ce coût au prix des abonnements institutionnels. L'outil utilisé pour calculer le nombre moyen d'articles publiés par an par un membre de l'Université de Liège dans une revue donnée, est la base de données bibliographiques "Web of Science" [32]. L'interrogation consiste en une équation de recherche reprenant le titre de la revue dans le champ "Source", l'indication "Liege OR Sart-Tilman" dans le champ "Address" et une limitation au niveau des années de 1995 à 2006. À partir des réponses obtenues, le nombre moyen de publications par an est calculé et est présenté dans le tableau 2. Le coût moyen annuel est calculé en multipliant la moyenne annuelle du nombre de publications ULg par les frais demandés par l'éditeur (voir tableau 1). Si l'éditeur demande des frais différents selon que l'institution possède ou non un abonnement institutionnel, on a utilisé dans ce calcul les frais demandés sans abonnement institutionnel⁴. Le tableau 2 reprend également le coût des abonnements institutionnels pour ces revues (revue seule ou en package) payé par l'Université de Liège. Les revues reprises dans le tableau 2 ne représentent pas l'entièreté des revues éditées par les six éditeurs pour lesquels le calcul a été réalisé: seules les revues pour lesquelles il y a au minimum une moyenne de 0,5 publication par an par un membre de l'Université de Liège sont reprises dans le tableau.

Tab. 2 : Tableau présentant les éditeurs, titres de périodiques pour lesquels le calcul du nombre de publications moyennes/an (calculée sur les dix dernières années) pour l'ULg a été réalisé. Avec pour ces titres, le coût des frais/an et comparaison avec le coût de l'abonnement institutionnel.

Éditeur	Titre revue	Moyenne nombre de publications ULg/an	Coût frais ⁵ (€ ⁶ TVA ⁷ /an	Coût abonnement institutionnel (€ TVA ⁸ /an	Différence entre coût frais et coût abonnement	
American Physical Society	Physical Review A	3	2822 €			
	Physical Review B	7	6584 €			
	Physical Review C	3	2822 €			
	Physical Review D	2	1881 €			
	Physical Review E	5	4701 €			
	Physical Review Letters	2	2508 €			
	Somme revues APS	22	21318 €	17429 € (package APS (print+online) prix 2006)	3889 €	
American Chemical Society	Analytical Chemistry	0,5	965 €			
	Biochemistry	2,5	3823 €			
	Chemistry of Materials	1,5	2894 €			
	Environmental Science and Technology	1	1929 €			
	Inorganic Chemistry	2	3857 €			
	Journal of Organic Chemistry	0,5	965 €			
	Journal of Physical Chemistry A	2	3857 €			
	Journal of Physical Chemistry B	1,5	2894 €			
	Journal of Proteome Research	2	3857 €			
	Journal of the American Chemical Society	1,5	2894 €			
	Langmuir	4	7716 €			
	Macromolecules	11	21218 €			
		Somme revues ACS	30	56869 €	31210 € (package ACS (print only) prix 2006)	25659 €
	American Institute of Physics	Applied Physics Letters	1	1736 €	3368 € (prix 2006 (print+online))	
Journal of Applied Physics		4	6948 €	4911 € (prix 2006 (print+online))		
Journal of Chemical Physics		4,5	7804 €	6946 € (prix 2006 (print+online))		
Somme revues AIP		9,5	16488 €	15225 €	1263 €	

Tab. 2: Suite

Éditeur	Titre revue	Moyenne nombre de publications Ulg/an	Coût frais ⁶ (€) ⁷ TVA ⁸ /an	Coût abonnement institutionnel (€) TVA ⁹ /an	Différence entre coût frais et coût abonnement
Elsevier	Nuclear Physics A	2	7260 €		
	Nuclear Physics B	0,5	1815 €		
	Nuclear Physics B-Proceedings Supplements	0,5	1815 €		
	Somme Nuclear Physics	3	10890 €	27173 € (package Nuclear Physics (print+online) prix 2007)	-16283 €
	Physics Letters B	2,5	9075 €	10919 € ((print+online) prix 2007)	-1844 €
Oxford University Press	Nucleic Acid Research	1	2700 €	2600 € ((print+online) prix 2006)	100 €
US National Academy of Sciences	Proceedings of the National Academy of Sciences	2	1930 €	805 € ((print+online) prix 2007)	1125 €

L'analyse du tableau montre que pour les titres de revues considérés et selon le mode de calcul utilisé, le coût de la charge par an est majoritairement plus important que le coût de l'abonnement institutionnel. La différence entre le coût de la charge/an et le coût de l'abonnement/an est d'autant plus élevée que le nombre de publications par an est important. Parmi les titres considérés, seuls les titres de l'éditeur Elsevier ont un coût d'abonnement/an plus important que le coût de la charge/an. Cette différence est surtout importante pour les revues de physique nucléaire qui ont un coût d'abonnement très élevé et une faible moyenne annuelle de publication. Donc, avec les éléments qui sont connus actuellement⁹ concernant ce nouveau modèle de coût pour l'accès à l'information, un rapide calcul montre que le coût de la publication peut être plus important que le modèle d'accès par abonnement. Cette différence est plus importante pour les titres de périodiques dans lesquels les chercheurs d'une institution publient beaucoup. Si ce modèle basé sur la productivité en publications se développe et se généralise, le coût d'accès à l'information payé par les institutions dont les taux de publication sont importants risque d'augmenter.

Qui va payer le coût de ces nouveaux modèles d'accès à l'information ?

Le développement de ce modèle d'accès à l'information "libre accès" soulève une autre question, à savoir : qui va supporter le coût de l'accès à l'information ? En effet, dans le modèle par abonnement institutionnel, ce sont généralement les bibliothèques des institutions académiques qui supportent grâce à leurs crédits le coût des abonnements. De premières études sur le sujet [33, 34] montrent que les modèles de libre accès déplacent le coût de l'accès à l'information scientifique vers d'autres subsides de l'institution académique. Ces coûts sont généralement pris en charge par les centres de recherche ou départements des auteurs qui publient. Ce phénomène a pour effet positif de mieux sensibiliser les chercheurs au coût de la publication mais peut aussi avoir des effets négatifs. En effet, certaines études montrent déjà que suivant le domaine de recherche [31], le pourcentage de payement de l'"optional open access fee" est plus important (17%) que dans d'autres domaines de recherche moins financés (5%). Cette tendance risque de s'accroître avec le développement des modèles d'accès libre où c'est généralement l'auteur¹⁰ qui paye pour donner l'accès de l'information qu'il a produit à ceux qui vont l'utiliser. Le modèle de coût basé sur la

productivité en matière de publication risque de provoquer à long terme de grosses différences entre les domaines de recherche suivant leurs subsides et leur pouvoir d'achat.

Conclusions

Ces dernières années ont vu l'émergence de différentes solutions alternatives au mode traditionnel de communication scientifique. Ces initiatives s'inscrivent dans le mouvement du libre accès qui prône un modèle de communication scientifique garantissant un accès libre et universel aux résultats de la recherche. De plus en plus d'éditeurs de publications traditionnelles proposent maintenant aux auteurs une option de publication en libre accès consistant à payer des frais ("optional open access fee") qui permettent que l'article soit directement accessible via le site de l'éditeur. Les éditeurs proposant ce modèle ne prennent pas de risques financiers et utilisent le terme de "libre accès" mais dans ce modèle le

coût de l'accès à l'information n'a pas disparu. Ces nouveaux modes d'accès à l'information présentent de multiples aspects et il est difficile d'évaluer leur impact sur le coût de l'accès à l'information. Cet article montre que, d'après les éléments connus actuellement¹¹, le coût de la publication suivant ce modèle peut être plus important que le coût d'accès par abonnement. De plus, adhérer au modèle de publication en libre accès par le paiement d'une charge implique un changement dans les ressources universitaires et dans les relations entre l'institution académique et les chercheurs.

Caroline Collette

Université de Liège

BAT. B6

Allée de la Chimie, 3

4000 Liège 1

C.Collette@ulg.ac.be

février 2007

Bibliographie

- [1] Cornell University Library. *arXiv.org* <<http://www.arxiv.org>> (consulté le 25/09/06).
- [2] *Cognitive Sciences Eprint Archive (CogPrints)* <<http://cogprints.org>> (consulté le 25/09/06).
- [3] *PubMed Central* <<http://www.pubmedcentral.gov>> (consulté le 25/09/06).
- [4] Guha, Kumar. *L'Open Access- L'engagement des scientifiques*. Service documentaire de l'École Nationale des Ponts et Chaussées. Marne-la-Vallée, ENPC. 2006. <http://www.enpc.fr/fr/documentation/doc_electronique/dossier_openaccess.htm> (consulté le 25/09/06).
- [5] *Public Library of Science (PloS)* <<http://www.publiclibraryofscience.org>> (consulté le 25/09/06).
- [6] National Institute of Health (NIH). *Policy on Enhancing Public Access to Archived Publications Resulting from NIH-Funded Research*. Notice Number: NOT-OD-05-022 .Bethesda (Ma.), NIH. Feb. 3, 2005 <<http://grants.nih.gov/grants/guide/notice-files/NOT-OD-05-022.html>> (consulté le 25/09/06).
- [7] *PubMed Central Journals - Full list* <http://www.pubmedcentral.gov/fprender.fcgi?cmd=full_view> (consulté le 25/09/06).
- [8] *Author manuscripts in PMC* <<http://www.pubmedcentral.gov/about/authorms.html>> (consulté le 25/09/06).
- [9] BioMed Central <<http://www.biomedcentral.com/browse/journals>> (consulté le 25/09/06).
- [10] Page qui concerne l'adhésion à BioMed Central <http://www.biomedcentral.com/info/about/membership_fr> (consulté le 25/09/06).
- [11] Page d'accueil de la revue électronique *New Journal of Physics*. London, Institute of Physics (IOP) <<http://www.iop.org/EJ/journal/NJP>> (consulté le 25/09/06).
- [12] Voir référence 5, choisir *About PloS* (consulté le 25/09/06).

- [13] Voir référence 5, choisir *Journal PloS* (consulté le 25/09/06).
- [14] Willinsky, J. *The access principles: the case for Open Access to research and scholarship.*, Cambridge (Ma.), MIT Press, 2005 <<https://mitpress.mit.edu/catalog/item/ebook.asp?type=2&tid=10611>> (consulté le 08/11/06).
- [15] Informations concernant les conditions OAI de la revue *Nucleic Acid Research*. Oxford, Oxford University Press. <http://www.oxfordjournals.org/our_journals/nar/announce_openaccess.html> (consulté le 25/09/06).
- [16] Cozzarelli, Nicholas, R. An open access option for PNAS. *PNAS*, Vol. 101, N°. 23, p.8509. <<http://www.pnas.org/cgi/content/full/101/23/8509>> (consulté le 25/09/06).
- [17] Oxford Journals (Oxford University Press). *Optional Oxford Open* <<http://www.oxfordjournals.org/oxfordopen/>> (consulté le 25/09/06).
- [18] American Institute of Physics (AIP). *Authors Select* <http://journals.aip.org/au_select.html> (consulté le 25/09/06).
- [19] Springer. *Springer Open Choice* <<http://www.springer.com/east/home/open+choice?SGWID=1-40359-0-0-0>> (consulté le 25/09/06).
- [20] Suber, Peter. Wiley Announces New Funded Access Service. *SPARC-OAForum*, aug. 9, 2006. <<https://mx2.arl.org/Lists/SPARC-OAForum/Message/3247.html>> (consulté le 25/09/06).
- [21] Blackwell. *Online Open* <<http://www.blackwellpublishing.com/static/onlineopen.asp>> (consulté le 25/09/06).
- [22] McSean, Tony ; Menefee, Daviess. Sponsored Articles in Elsevier Journals. *BOAI (Budapest Open Archive Initiative) Forum Archive*, May 24, 2006 <<http://threader.ecs.soton.ac.uk/lists/boaiforum/762.html>> (consulté le 21/02/07).
- [23] Taylor and Francis announce iOpen Access: giving author the choice. *Informa: specialist information for global markets* Sept. 28, 2006 <http://www.informa.com/corporate/investors/press_releases/2006/2006-09-28_20017377567.htm> (consulté le 04/10/06).
- [24] American Physical society (APS). *Free to Read* <<http://publish.aps.org/OpenAccessAnnounce.html>> (consulté le 25/09/06).
- [25] Royal Society. *EXIS Open Choice* <<http://www.pubs.royalsoc.ac.uk/index.cfm?page=1334>> (consulté le 25/09/06).
- [26] Suber, Peter. BMJ Journals Announces the Launch of Unlocked a New Open Access Initiative. *SPARC-OAForum* aug. 5, 2006 <<https://mx2.arl.org/Lists/SPARC-OAForum/Message/3244.html>> (consulté le 14/11/06).
- [27] American Chemical Society announces new *ACS authors choice* open access option. Washington (D.C.), ACS. Aug. 14, 2006 <http://pubs.acs.org/pressrelease/author_choice/> (consulté le 04/10/06).
- [28] University of Nottingham, SHERPA-ROMEIO project. *Publisher copyright policies & self-archiving* 2006. <<http://www.sherpa.ac.uk/romeo.php>> (consulté le 05/10/06).
- [29] Eysenbach G. Citation advantage of open access articles. *PloS Biology*, Vol. 4, N° 5, 2006 <<http://biology.plosjournals.org/perlserv/?request=get-document&doi=10.1371/journal.pbio.0040157>> (consulté le 05/10/06).
- [30] Suber, Peter. *SPARC Open Access NewLetters*. sept. 2, 2006 <<http://www.earlham.edu/~peters/fos/newsletter/09-02-06.htm#hybrid>> (consulté le 05/09/06).

- [31] Mukherjee, Mithu. Oxford Open first quarter results show marked differences in uptake across disciplines, @eurekalert! (AAAS). Nov.3, 2005
<http://www.eurekalert.org/pub_releases/2005-11/oup-oo110305.php> (consulté le 05/10/06).
- [32] Web of Science. Version 3.6. and ISI Web of Knowledge. Thomson, 2006.
- [33] Walters, W.H. Institutional Journal Costs in an Open Access Environment. *Journal of the American Society for Information Science and Technology* (in press), 2006.
- [34] Davis, P. et al. *Report of the CUL Task Force on Open Access Publishing Presented to the Cornell University Library Management Team* August 9, 2004
<<http://techreports.library.cornell.edu:8081/Dienst/UI/1.0/Display/cul.lib/2004-3>>
(consulté le 07/11/06).

Notes

- 1 Editeurs recensés en octobre 2006.
- 2 Recensement réalisé en octobre 2006.
- 3 Titres de revues dont l'éditeur propose une forme de "optional open access fee" et dont l'Université de Liège possède un abonnement institutionnel.
- 4 Voir hypothèses paragraphe précédent.
- 5 Voir coût frais/éditeur ou frais/titre dans tableau 1.
- 6 Change au 18/10/06.
- 7 TVA 21% (accès électronique).
- 8 TVA soit 6% si formule "print+online" soit 21% si formule « online only ».
- 9 Données recensées en octobre 2006.
- 10 Via son laboratoire, centre de recherche ou département.
- 11 Données recensées en octobre 2006.